



TERMES ET CONDITIONS

EMISSION D'OBLIGATIONS DE RELANCE ASSIMILABLES DU TRÉSOR

DU 17 SEPTEMBRE 2021

ETAT DU TOGO

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS DE RELANCE ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU TOGO

Dénomination de l'émission	TG000000xxxx-OAT-SEPTEMBRE-2028 TG000000xxxx-OAT-SEPTEMBRE-2031				
Nature des titres 136	Obligations de Relance Assimilables du Trésor de maturité initiale 7 ans et 10 ans				
33, 21, 27, 297, 33, 21, 27, 297, 28, 21, 297, 28, 21, 21, 21, 21, 21, 21, 21, 21, 21, 21	La présente émission dénommées « Obligations de Relance OdR» vise à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État du Togo dans le cadre de ces plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire. Elle concerne l'ensemble des États de la zone UEMOA. Elle cible principalement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les États de la zone. Elle est ouverte aux investisseurs de l'espace UEMOA et HORS UEMOA.				
Emetteur ₆₆ 198.4	Etat du Togo à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.				
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).				
Procédure d'émission	Adjudication ouverte				
Montant mis en adjudication	60 000 millions de FCFA				
Valeur nominale unitaire	10 000 F CFA	10 000 F CFA			
Maturité 3902.63	7 ans	10 ans			
Echéance 3057.6	20/09/2028	20/09/2031			
Taux d'intérêt	5,90%	6,10%			
Taux/Prix	Les soumissions sont faites à prix multiples.	Les soumissions sont faites à prix multiples.			
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance			
Paiement des intérêts	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.			
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.				
Sûreté des remboursements	Les Obligations de Relance Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Togo et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.				

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS DE RELANCE ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU TOGO

Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 17 septembre 2021 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.		
Date et heure limite de dépôt des offres	Le vendredi 17 septembre 2021 à 10 heures 30 minutes, TU.		
Date de dépouillement des offres	Le vendredi 17 septembre 2021		
Date de valeur des titres	Le lundi 20 septembre 2021		
Modalités de souscription des titres 100,49	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :		
	- les établissements de crédit ;		
	- les organismes financiers régionaux ;		
	- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;		
	- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).		
	Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.		
9,044. 7 19124 19	Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.		
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.		
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Obligations de Relance du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.		
	Les Obligations de Relance bénéficie également d'un droit d'accès à un guichet spécial de refinancement à six (6) mois de la BCEAO.		
	(voir AVIS N° 002-01-2021 relatif au refinancement des Obligations de Relance émises par les États membre l'UEMOA)		
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur Obligations de relance Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Togo. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.		
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.		

Tableaux d'amortissement indicatifs (en FCFA)

OAT 10 ans Intérêts 6,10%								
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période			
20/09/2022	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2023	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2024	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2025	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2026	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2027	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2028	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2029	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2030	10 000	610	0	610	10 000			
20/09/2031	10 000	610	10 000	10 610	0			
Total		6 100	10 000	16 100				

OAT 7 ans Intérêts 5,90%							
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période		
20/09/2022	10 000	590	0	590	10 000		
20/09/2023	(2) .78 10 000	590	0	590	10 000		
20/09/2024	10 000	590	0	590	10 000		
20/09/2025	10 000	590	0	590	10 000		
20/09/2026	10 000	590	0	590	10 000		
20/09/2027	10 000	590	0	590	10 000		
20/09/2028	10 000	590	10 000	10 590	0		
Total		4 130	10 000	14 130			

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU

Téléfax: (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU

Avenue Gamal Abdel Nasser

B.P 356

Téléphone :(226)25306015 / (226)25490500

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI

Téléfax: (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 33 889 45 45 / (221) 33 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

UMOA-TITRES

Adresse: Boulevard Général De Gaulle BP: 4709 RP Dakar -Sénégal FAX: (221) 33 839 45 57 Tél.: +221 33 849 28 28

E-mail: adjudications@umoatitres.org